

# CÉCITÉ/SURDITÉ

[malédiction]

Incantation	1 action simple
Composantes	V
Portée	moyenne (30 m + 3 m/niveau) (20 c + 2 c/niveau)
Zone/Cible	1 créature vivante
Durée	permanente (T)
JS	Vigueur, annule
RM	oui

La victime du sort devient sourde ou aveugle, au choix du lanceur de sorts faisant appel aux forces de la mort.

===Mythique===

Le personnage peut provoquer la cécité et la surdité de la cible au même moment. Celle-ci doit effectuer un jet de sauvegarde contre chaque effet séparément.